

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 26 mars 2007

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. PERRON
Membres présents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. G. GILLOT - Mme POPARD - M. MASSON - M. MARTIN - M. PRIBETICH - M. PINON - Mme DURNERIN - M. DUPIRE - M. J.P. GILLOT - Mme DILLENSEGER - M. GERVAIS - M. SAUNIE - M. BERTELOOT - Mme MAILLOT - Mme SEGUIN-FILLEY - Mme BESSIS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - M. MARCHAND - M. DANIERE - M. MAGLICA - M. JULIEN - Mme FLAMENT - Mme MANSAT - M. BOUHELIER - Mme DELEBARRE - Mme BIOT - Mme LEMOUZY - M. IZIMER - Mme HERVIEU - Mme BERNARD - Mme AVENA - Mme DE ALMEIDA - M. BEKHTAOUI - Mme BOUCHARD-STECH - Mlle MASLOUHI - M. NUDANT - M. JAPIOT - Mme KAROUBI - Mme WILLIAMS - Mme REVEL-LEFEVRE - Mme THYEBault - M. DUGOURD - Mme VANDRIESSE - Mme CHOUX - M. HELIE
Membres excusés : M. ALLAERT - Mme ROY - M. BAZIN - M. BRIOT - Mme JARZAGUET (pouvoir Mme WILLIAMS)
Membres absents :

OBJET DE LA DELIBERATION

Caisse de Crédit Municipal de Dijon - Conseil d'Orientation et de Surveillance - Représentation de la Ville - Collège des élus - Reconduction

Monsieur Guy Gillot, au nom de la commission des Finances, expose :

Au cours de ses réunions des 25 mars 2001 et 30 septembre 2002, le Conseil Municipal avait désigné les représentants élus de la Ville au Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon, pour une durée de trois ans, en application du décret du 11 décembre 1992. Il avait renouvelé le mandat de ces derniers, dans sa séance du 10 mai 2004, pour la même durée.

Cette représentation est, actuellement, la suivante :

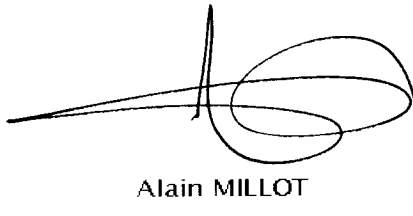
- Madame Françoise Tenenbaum
- Monsieur Guy Gillot
- Monsieur Jean-Patrick Masson
- Monsieur Didier Martin
- Monsieur Pierre Pribetich
- Monsieur André Gervais
- Monsieur Yves Berteloot
- Madame Janine Bessis
- Monsieur Yves Japiot
- Monsieur François Hélie.

Le mandat de ces membres arrivera donc, à nouveau, à échéance, au mois de mai prochain. Je vous propose de le reconduire, jusqu'aux élections municipales de mars 2008, étant précisé que je serai amené, par ailleurs, à renouveler, par arrêté, le mandat des personnalités qualifiées.

Si vous suivez l'avis favorable de votre commission des Finances, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir reconduire le mandat des représentants élus de la Ville au Conseil d'Orientation et de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon jusqu'aux élections municipales de mars 2008.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 21/04/07